

Le Sainte-Hélène



Briller par nos panoramas

Le 17 août 2021

Année 9, no 5

Dépôt légal BNQ / ISSN 2292-7735

SOMMAIRE :

Mot du Conseil municipal	p. 3	Nouvelles de la Bibliothèque	p. 10-11
Informations municipales	p. 4-5	Marché Nomade	p. 14
Journée Normand-Maurice	p. 6	Défi 210 m	p. 15
		Avis public d'élection	p. 16



Vue sur rang Allaire
Crédit photo : Roxanne Gagnon



Le Sainte-Hélène

Un outil
promotionnel régional

Le calendrier des activités
culturelles et sociales

**Nous travaillons
pour vous
et avec vous.**

Prochaine parution :

octobre 2021

**L'heure de tombée pour nous faire parvenir
vos textes ou vos commentaires :**

le 1^{er} octobre à midi.

Autant que possible, vos textes sont en police
Garamond # 12.

En fichier Word ou Publisher, pas de fichier
pdf ni excel SVP.

administration@sainte-helene-de-chester.ca

Merci aux collaborateurs qui fournissent
régulièrement ou occasionnellement des
textes pour la réalisation des bulletins :

Chantal Baril, Yvan Ouellette et
Martine Lambert

Montage : Marie-Claude Vallée

Pensée du mois

Le bonheur est comme un parfum.
On le porte sur soi pour le faire
respirer aux autres.

Auteur inconnu



Le bureau municipal sera fermé lors des deux
fériés suivants :

- Fête du Travail : le lundi 6 septembre
- Action de grâce : le lundi 11 octobre

Prochain versement de taxes :

le 12 octobre

**Heures d'ouverture du bureau
municipal**

Lundi au jeudi : 8 h à midi et 13 h à 17 h

Vendredi : Fermé

***Le port du couvre-visage est obligatoire
lorsque vous vous présentez au bureau.**

Mot du Conseil municipal

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'été est déjà bien avancé, nous espérons que vous en profitez au maximum. La rentrée scolaire est à nos portes et nous souhaitons que la situation sanitaire permettra à tous d'être en classe.

Les travaux de voirie avancent très bien et nous sommes très satisfaits de ce qui a été réalisé cette année, nous espérons que vous aussi! Nous avons appris dernièrement que nous avons obtenu une subvention de 1 110 960\$ du programme d'aide à la voirie locale – volet RIRL. Par ailleurs, nous avons mandaté notre ingénieure à faire les plans et devis pour déposer dans le même programme afin de réaliser des travaux prévus à l'an 2 du plan quinquennal. Nous souhaitons une réponse positive afin de nous permettre de poursuivre l'amélioration de nos routes à moins de coûts possibles. Vous nous avez mentionné le souhait d'améliorer nos routes et nous y travaillons.

Dans le souci d'entretenir nos infrastructures, nous voulons faire une demande de subvention pour exécuter des travaux d'amélioration au Centre sportif du côté de la chambre des joueurs, particulièrement dans la salle de douche et la salle de toilette. De la peinture sera exécutée par Scott, responsable de l'entretien au Centre sportif. Les toiles permettant de fermer la patinoire seront également changées en mettant un système plus adéquat pour l'utilisation. De plus, lorsque vous lirez ces lignes, étant donné une défectuosité de l'installation septique au Centre sportif, celle-ci aura été changée. Nous pensons qu'avec les travaux de l'année dernière, soit la peinture de la façade par des bénévoles et le changement des bandes, des buts et des filets de la patinoire avec l'aide d'une subvention, notre Centre sportif pourra refléter la fierté de ces citoyens.

La Classique des Appalaches sera à nouveau de passage dans la municipalité du 3 au 6 septembre prochain. Plusieurs cyclistes sillonneront nos routes pour cette compétition d'envergure. Nous demandons votre habituelle collaboration afin de ne pas laisser de véhicule sur le bord du chemin, d'éviter de passer avec de la machinerie agricole sur leur trajet, et surtout d'attacher vos animaux afin qu'ils demeurent sur votre propriété. La sécurité de tous est très importante. Durant ces journées, la Classique passera sur la route 263, le 3^e Rang, la route Ouellette, le 4^e Rang, la route Dussault et le rang Craig.

Bonne fin d'été et bonne rentrée!

Le Conseil municipal

<p style="text-align: center;">MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER</p> <p style="text-align: center;">440, rue de l'Église Sainte-Hélène-de-Chester (Québec) G0P 1H0 Téléphone : 819 382-2650 Télécopieur : 819 382-9933 courriel : municipalite@sainte-helene-de- chester.ca</p>	<p>Maire : Lionel Fréchette Directrice générale : Chantal Baril Adjointe administrative : Marie-Claude Vallée</p>	<p>Administration municipale</p>
<p>Conseillers et conseillères :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ André Thibodeau ◆ Christian Massé ◆ Isabelle Meunier ◆ Catherine Belleau-Arsenault ◆ Joël Lemieux-Gagné ◆ Robert Allaire 		

Informations municipales

HONNEUR À NOS FINISSANTS 2021

Les élus(es) municipaux tiennent à témoigner de leur fierté envers les finissants de notre municipalité. Cette étape de la vie, significative en soi, revêt une importance encore plus remarquable avec le contexte qui a teinté l'année scolaire. Leur persévérance nous insuffle inspiration, confiance et courage pour les jours à venir.



Scott Gardner



Tristan Gardner



Raphaël Thibodeau



Émy Thibodeau



Kelly-Anne Boilard



James Bédard



RAPPEL

Si vous avez une demande de vidange de fosse **EN URGENCE**, vous pouvez faire appel à l'entrepreneur de votre choix.

Si vous choisissez d'utiliser les services de Gaudreau environnement, composez le **819 758-8378**. À l'écoute du message sur la boîte vocale, sélectionnez l'**option 6** et quelqu'un vous répondra.

La vidange systématique prévue par le programme demeure obligatoire.

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 7 NOVEMBRE

ÉLECTIONS
MUNICIPALES



À la recherche de personnel électoral

Vous désirez participer au bon déroulement des prochaines élections municipales? Nous sommes à la recherche de gens pour occuper divers postes (réviseurs pour former la commission de révision, scrutateur et membre de la table de vérification).

Si vous êtes intéressées par l'un de ces postes, communiquez avec la présidente d'élection, madame Chantal Baril, au **819 382-2650**.

MEMBRE CCU RECHERCHÉ

Le comité consultatif en urbanisme (CCU) est présentement à la recherche d'un nouveau membre. Selon le règlement #309-2019, le comité doit être formé de 2 membres du conseil et 3 membres résidants sur le territoire.

En quoi consiste le CCU? : Le comité étudie les questions relatives à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire qui peuvent lui être soumises par le conseil municipal. Bien que le comité n'ait pas de pouvoir décisionnel, il formule ses recommandations au conseil. Le CCU émet ses recommandations entre autres en matière de demandes de dérogations mineures, d'usages conditionnels et de projets particuliers de construction. Les membres ont le devoir de discrétion à l'égard des délibérations qui sont faites à huis clos.

Si vous êtes intéressés, communiquez avec la Municipalité par téléphone au 819 382-2650 ou par courriel à municipalite@sainte-helene-de-chester.ca.

La date limite pour faire parvenir votre candidature est le mardi 7 septembre 2021.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT



IMPORTANT :

En raison du COVID-19 j'effectue du télétravail, donc je ne suis pas présent au bureau municipal. Notez que pour le moment, les rendez-vous seront que téléphoniques.

Pour toutes demandes de permis et certificats (disponibles sur le site de la Municipalité), celles-ci doivent être **transmises par courriel** à l'adresse permis@sainte-helene-de-chester.ca. Il est aussi possible de me laisser un message sur ma boîte vocale au 819 752-2444, poste 4273. Je vous rappellerai dans les meilleurs délais vus les circonstances exceptionnelles. **Prendre note que je serai en vacances du 23 août au 6 septembre inclusivement.** Merci.

Vincent Roy, Inspecteur en bâtiment et en environnement

MODIFICATION À LA JOURNÉE NORMAND-MAURICE

Le 9 OCTOBRE

La Journée Normand-Maurice subit un virage important.

En effet, suite à des discussions avec les différents organisateurs comme Solidarité Jeunesse et le CFER et considérant l'ampleur de cette journée, le manque de personnel et l'accessibilité au matériel de récupération, dorénavant cet événement sera divisé par secteur dans la MRC d'Arthabaska.

Pour ce qui est de notre municipalité, la récupération des RDD aura lieu le **9 octobre au garage municipal de 9 h à midi.**

Les produits suivants seront récupérés dans des bacs et barils spécifiques lors de cette journée :

Produits acceptés :

- Huiles à moteur, antigel, aérosols lubrifiant, filtres à huile usés, huile végétale non contaminée, décapant, colle, etc. (bac d'huile et RDD organiques bleu foncé)
- Peintures, peintures à métal, teintures, laques, peintures en aérosol, etc. (bac de peinture)
- Acides/Bases/Toxiques/Oxydants (4 barils inorganiques)
 - Acides : détartreurs (CLR), Acide phosphorique (DR. Tuyau) pH
 - Bases : nettoyeurs (sauf pour les toilettes, les lessives, ammoniacque, eau de javel, Ajax, pH+)
 - Toxiques : insecticides, herbicides, algicides, engrais, produits vétérinaires
 - Oxydants : chlore sec, peroxydes, teintures à cheveux
- Piles (baril)
- Fluocompactes (petit bac)
- Néons 4" (boîte)
- Néons 8" (boîte)

RAPPEL

Le restant de l'année, nous allons continuer à recevoir les articles suivants au garage municipal :

- Pneus usagés (sans les jantes)
- Peintures usagées dans leur contenant original (bac bleu pâle)
- Huiles usagées (bac bleu foncé)

Il sera donc interdit de jeter tout autre rebut au garage municipal.

Si vous avez d'autres RDD (résidus domestiques dangereux) ou d'autres items dont vous ne savez pas comment vous en débarrassez, veuillez vérifier l'endroit de récupération de votre item sur le site **gestrio.ca**. En cas de doutes, c'est l'outil par excellence!

Merci.





APPEL D'OFFRES

Responsable du Centre sportif Aciers Solider Saison 2021-2022

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester est présentement à la recherche d'un ou d'une responsable pour le Centre sportif.

Les tâches à accomplir en période hivernale sont les suivantes :

- Effectuer des réparations mineures nécessaires au bon fonctionnement et à la sécurité des usagers tout au long de la saison;
- Vérifier l'inventaire des besoins en équipement pour faire la glace afin de permettre d'avoir tout en main et aviser la direction générale des achats à effectuer;
- Démarrer la glace en début de saison;
- Passer la zamboni au minimum une fois par jour ou plus selon les locations;
- Être présent lors des joutes de la ligue d'hockey;
- Vider les poubelles et mettre les bacs au chemin selon le calendrier des collectes;
- Faire l'entretien des salles des joueurs, des pourtours de la patinoire, des salles de bains et du local de la zamboni;
- Être disponible pour ouvrir les salles en cas de location;
- Mentionner les besoins d'entretien de la zamboni ou tout autre à la direction générale;
- Effectuer toutes tâches connexes à l'emploi pour assurer le bon fonctionnement et la sécurité.

Les tâches à accomplir en période estivale sont les suivantes :

- Effectuer l'entretien de la surface bétonnée (balayage et lavage);
- Effectuer l'entretien des pourtours de la surface bétonnée (autour des bandes, des bancs des joueurs, à l'entrée et aussi les salles de bains);
- Installer les filets de tennis et de badminton;
- Vider les poubelles intérieures et extérieures (terrain de jeu), et mettre les bacs au chemin selon l'horaire des collectes;
- Être disponible pour ouvrir les portes lors des locations de salles et/ou de la surface bétonnée;
- Effectuer les tâches connexes à l'emploi.

Qualités recherchées : nous recherchons une personne fiable, disponible et responsable.

Horaire : à déterminer

Toute personne intéressée doit faire parvenir son offre de services à l'adresse : municipalite@sainte-helene-de-chester.ca ou en personne au bureau municipal situé au 440, rue de l'Église **avant le 30 septembre 2021.**

Chantal Baril, directrice générale et secrétaire-trésorière

LA BERCE DU CAUCASE,

une indésirable envahissante au Centre-du-Québec

La berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est une plante exotique envahissante introduite au Québec il y a plusieurs années en tant que plante ornementale.



Où retrouve-t-on la berce du Caucase ?

La berce du Caucase se retrouve maintenant de l'Outaouais au Bas-Saint-Laurent, en passant par le Saguenay. Elle pousse le long des cours d'eau, en bordure des routes, dans les fossés de drainage routier, sur les terres en friches et dans les sous-bois.



Risques pour l'humain

Au contact avec la peau, la sève de la berce du Caucase peut provoquer des lésions cutanées importantes qui peuvent s'apparenter à des brûlures de second degré (dermatites sévères). Cela est dû au fait que la sève contient des photophytotoxines (furanocoumarines), soit des toxines qui sont activées par la lumière du soleil. La peau perd alors son immunité naturelle aux rayons UV, provoquant ainsi des brûlures.

En cas d'exposition à la sève de la berce du Caucase, éliminez le plus rapidement possible la sève à l'aide d'un papier absorbant, tout en évitant de la répandre davantage. Lavez ensuite avec du savon et rincez abondamment avec de l'eau l'endroit touché.

Couvrez les zones atteintes afin d'éviter toute exposition à la lumière du soleil pour une durée minimale de 48 heures. Changez de vêtement et lavez-les seuls afin d'éviter toute contamination croisée de vos autres vêtements.

Dans le cas où vos yeux sont atteints, rincez abondamment à l'eau vive pendant au moins dix minutes puis portez des lunettes de soleil sombres afin de réduire l'exposition à la lumière.

Comment l'éliminer ?

Nous vous conseillons de ne pas tenter d'arracher la berce du Caucase par vous-même, car cela pourrait vous occasionner des brûlures. Contactez plutôt votre organisme de bassin versant. Les intervenants formés et équipés pourront alors vous guider dans la gestion de votre colonie ou venir procéder aux travaux d'éradication. En effet, un équipement de protection est nécessaire pour traiter sans danger la berce du Caucase.

Dans la plupart des cas, l'arrachage suffit à éliminer un plant de berce du Caucase. La racine des plants matures doit être sectionnée à environ 20 cm sous la surface du sol. Si les fleurs ou les graines sont présentes, les ombelles doivent être préalablement coupées et mises dans un sac-poubelle pour être jetées. Cela permet d'éviter la propagation des graines sur le site et de créer ainsi une banque de graines dans le sol. Il est à noter que les fleurs peuvent continuer à se développer en graines, même une fois la tige coupée. D'où l'importance de couper les ombelles de fleurs et de les éliminer. Le reste de la plante peut être laissé sur place sans risque de reprise du plant.

Les pesticides sont utilisés dans de rares cas. L'épandage doit se faire à un moment particulier de la croissance de la plante pour être efficace. De plus, diverses normes doivent être respectées, particulièrement en milieu riverain.

SIGNALEZ LA BERCE DU CAUCASE

T 819 353-2121

Si vous croyez avoir trouvé de la berce du Caucase, contactez la responsable de votre organisme de bassin versant (OBV) par :

◆ Téléphone au 819 353-2121, poste 232

◆ Courriel à remi.gaudreau@copernicinfo.qc.ca

Veillez noter de façon détaillée le lieu et, si possible, prenez quelques photos pour les envoyer à la responsable, ce qui permettra une confirmation rapide de l'espèce.



Reconnaître la berce du Caucase et la différencier des autres espèces semblables

La berce du Caucase peut atteindre 5 mètres de hauteur. Il s'agit d'une plante pluriannuelle dont le cycle de vie est d'environ 3 ans.

Pour bien l'identifier, on peut se fier à :

- ◆ Ses fleurs en ombelle dont le diamètre peut dépasser les 50 cm;
- ◆ Sa tige creuse, cannelée et rigide pouvant atteindre 10 cm de diamètre et caractérisée par des taches pourpres éparses et des poils blancs rudes;
- ◆ Ses feuilles composées de 1 à 3 folioles profondément découpées et légèrement dentelées

D'autres espèces présentes au Centre-du-Québec peuvent être confondues avec la berce du Caucase : l'angélique pourpre, le panais sauvage et la berce laineuse (*Heracleum maximum*). Cette dernière peut également provoquer des dermatites, mais celles-ci sont moins importantes que celles provoquées par la berce du Caucase.

Pour différencier la berce laineuse de la berce du Caucase :

- ◆ La taille de la berce laineuse n'excède pas les 3 mètres alors que la berce du Caucase peut atteindre les 5 mètres.
- ◆ La feuille de la berce du Caucase est immense, profondément découpée et son dessous a peu de poils. Celle de la berce laineuse est nettement plus petite, moins découpée, moins dentelée et son dessous est couvert de nombreux petits poils blancs.
- ◆ La tige de la berce du Caucase est parsemée de taches pourpres et de quelques poils en crochets, alors que la tige de la berce laineuse a rarement des taches pourpres et est très poilue.



Pour plus d'informations sur la berce du Caucase, visitez le environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase

Gracieuseté des organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches dans le cadre du projet d'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches.



Bibliothèque de Sainte-Hélène-de-Chester

L'été tire à sa fin mais on peut toujours profiter d'un bon livre sur le balcon!

Horaire de la bibliothèque

Les vacances terminées, la bibliothèque reprend son horaire bihebdomadaire. Pour accommoder certains abonnés, nous avons modifié quelque peu notre horaire du dimanche.

Voici nos heures d'ouverture :

- Tous les dimanches de 9 h 30 à 11 h 30 (sauf fermée le dimanche 5 septembre pour la fête du Travail)
- Tous les mercredis de 18 h 30 à 21 h 00

Notez que nous adaptons constamment nos procédures COVID selon les directives de la santé publique et du cadre de référence des bibliothèques publiques.

Selon l'évolution de la pandémie, il est possible que nous reprenions les « jeux de société » au mois d'octobre. S'il y a lieu, on en fera l'annonce dans le prochain journal.



Club de lecture TD

Les jeunes ont été nombreux (plus de 25), encore cette année, à s'inscrire au Club de lecture estival. Bravo aux parents d'encourager leurs enfants à lire, même en vacances, et surtout félicitations aux jeunes pour leur participation.

Le sentier des contes « *Les hauts et les bas d'Amanda* d'Ashley Spires » fut bien apprécié par nos jeunes. Comme le sentier est resté ouvert tout l'été, plusieurs jeunes ont pu le visiter à quelques reprises. Le sentier demeure en accès libre jusqu'à la fête du Travail. Alors, n'hésitez pas à en profiter avant la fermeture. Merci au « Le Sainte-Hélène Auberge et spa » de nous avoir permis d'organiser le sentier dans leur forêt.

Nous soulignerons la fermeture du Club de lecture le dimanche 22 août à 10 h à la bibliothèque avec un tirage de participation où les jeunes courront la chance de gagner un abonnement annuel à une revue de leur choix parmi la liste des revues proposées par la bibliothèque. On t'y convie! Apporte ton carnet de lecture.





Mémoire vivante

Votre bibliothèque est dorénavant abonnée au journal « Mémoire vivante » de la Société d'histoire et de généalogie de Victoriaville. Les abonnés peuvent consulter et même emprunter ces périodiques qui nous rappellent notre histoire de très belle façon. Merci à Mme Chantal Guillemette pour cet abonnement gracieuseté de la SHGV.

Biblio-Aidants devient Biblio-Santé

L'Association des bibliothèques publiques du Québec vient de procéder au changement de nom du programme Biblio-Aidants pour Biblio-Santé. Ainsi, il ne vise plus uniquement à soutenir les proches aidants, mais l'ensemble du grand public dans leur recherche d'informations fiables sur des sujets de santé. Un nouveau slogan accompagne ce changement : Biblio-Santé – Bien informé, mieux vivre.

Nous vous invitons à venir consulter ou emprunter un de nos 15 fascicules traitant de plusieurs maladies dont le diabète, la sclérose en plaques, l'autisme, l'Alzheimer, le Parkinson, etc.



Bibliothèque sans frais de retard

En août 2019, le Conseil municipal adoptait une résolution pour que notre bibliothèque ne collecte plus les frais de retard. La période de prêt des livres et documents demeure 21 jours. La majorité de nos abonnés respectent bien cette consigne et nous vous en remercions. Ainsi, tous les abonnés ont un plus grand accès à nos collections.

C'est votre bibliothèque. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. Venez nous rencontrer.

Bonne rentrée!

Les bénévoles :

Huguette Ouellette, Noémie Asselin, Geneviève Kenyon, Martine Lambert,
Olivier Lecomte et Yvan Ouellette

biblio148@reseaubibliocqlm.qc.ca

819 382-2650



ADOPTION D'UNE VISION STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Sainte-Hélène-de-Chester pave la voie de son futur

Sainte-Hélène-de-Chester, le 5 août 2021 – À la suite d'une démarche entreprise à l'automne 2020 et avec le soutien de son Comité consultatif d'urbanisme (CCU), la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester vient d'adopter une vision d'avenir avec l'objectif de prioriser des actions qui favoriseront son développement.

Cette vision a été adoptée par le conseil municipal le 6 juillet dernier. Elle se décrit ainsi : « *Fière de son histoire riche à partager, la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester offre un milieu de vie accueillant et accessible qui contribue au bonheur d'y grandir et d'y vieillir actif et en santé. Sa prospérité se réalise grâce à la concertation et la mobilisation citoyenne et met l'accent sur ses producteurs-trices agricoles, ses entrepreneur-es, son patrimoine, ses paysages et ses activités en toute saison en harmonie avec le développement durable* ».

Dans un premier temps, les citoyens et citoyennes qui habitent cette municipalité ont été interpellés lors d'une consultation écrite à l'automne dernier. Prenant note des résultats de ce questionnaire auquel ont répondu plus de trente résidents, le CCU a réfléchi et rédigé cette vision qui récemment a été transmise à la population avant l'obtention de l'accord des élus.

« Je suis fier de la participation de nos citoyens et citoyennes et je remercie les membres de notre comité en urbanisme pour le travail accompli. Maintenant que notre vision est définie, notre municipalité est appelée à concrétiser cet énoncé en actions concrètes au cours des prochaines années », de dire le maire, M. Lionel Fréchette.

Le CCU de Sainte-Hélène-de-Chester est composé de deux citoyens, Mme Eve Beauregard et M. Steve Binette, ainsi que deux élus, M. Christian Massé et Mme Catherine Belleau-Arsenault, présidente du comité. « Nous poursuivons notre réflexion. Nous réfléchissons maintenant aux grandes orientations, aux objectifs attachés à celles-ci et aux moyens à prioriser afin que cette vision se confirme. Tout au long de cette démarche, nous allons maintenir les consultations auprès de la population afin de nous assurer de bien répondre aux besoins de notre municipalité. », d'ajouter Mme Belleau-Arsenault.

Bilan de la consultation citoyenne

Pour les personnes qui habitent sur le territoire de Sainte-Hélène-de-Chester, les principales forces de cette municipalité sont l'espace et l'environnement qu'on y retrouve, la beauté du paysage, le calme et la tranquillité, la vie communautaire, la mixité intergénérationnelle, sa localisation (près de la ville-centre de la MRC), son identité rurale, sans oublier la présence de ses agriculteurs-trices, de ses érablières, de son Centre sportif Acier Solider, du Sentier des Trotteurs, de son auberge et sa fromagerie.

Les résultats de cette consultation soulignent également les enjeux liés à l'aménagement du territoire et au développement de la municipalité. Parmi les éléments soulevés, notons l'accentuation des activités sociales et de loisirs, le développement touristique associé à un projet collectif et l'ajout de services de proximité.

Selon des données démographiques récentes, la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester regroupe près de 400 personnes ayant connu une légère augmentation au cours des dernières années.

Source : Comité consultatif d'urbanisme

VISITE
GRATUITEAUX RÉSIDENTS
DE LA MRC
D'ARTHABASKA
50 ANS ET +

LA MRC D'ARTHABASKA VUE D'AUTOMNE

CHOISISSEZ VOTRE JOURNÉE DÉCOUVERTE
ET VISITEZ LES BEAUX ATOURS DE CHEZ NOUS!



30 SEPTEMBRE

8 h 15 à 15 h 30

LIEU D'ARRIVÉE : BUREAU MUNICIPAL
DE MADDINGTON FALLS

MADDINGTON FALLS
ET SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

- › Visites d'Antiquités Lauraine Gaudet et de la Boutique Anticafard
- › Pique-nique à la salle communautaire de Maddington Falls
- › Courte marche vers les chutes de Maddington Falls
- › Visite du centre d'interprétation de la canneberge de Saint-Louis-de-Blandford

OU

7 OCTOBRE

8 h 15 à 15 h 30

LIEU D'ARRIVÉE : CENTRE COMMUNAUTAIRE
DE SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA

SAINT-NORBERT-D'ARTHABASKA
ET SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER

- › Visites de Miel Gardner et de l'atelier du céramiste Daniel Martineau de Saint-Norbert-d'Arthabaska
- › Pique-nique au Centre sportif Solider de Sainte-Hélène-de-Chester, secteur Trottier
- › Courte marche vers le Sentier des trotteurs (2km)
- › Arrêts à la fromagerie La Moutonnière et à l'Auberge Le Sainte-Hélène



 NOMBRE LIMITÉ
DE PARTICIPANTS

 VOS DÉPLACEMENTS SE FERONT
AVEC VOTRE VOITURE

 INSCRIPTION OBLIGATOIRE
À COMPTER DU 7 SEPTEMBRE :
MRC (FRANÇOIS) : 819 752-2444
POSTE 4292
OU EN LIGNE : FADOQ.CA

 PETITES DOUCEURS ET
SURPRISES VOUS ATTENDENT

 APORTEZ VOTRE LUNCH, VOTRE
CONSOMMATION ET PORTEZ
DE BONNES CHAUSSURES



LE MARCHÉ NOMADE ARRIVE À SAINTE-HÉLÈNE!

Vous avez envie de découvrir et de vous procurer des produits des producteurs et artisans de la municipalité de Sainte-Hélène et des municipalités avoisinantes? Inscrivez le dimanche 19 septembre à votre calendrier pour participer au premier Marché Nomade à Sainte-Hélène!

Le Marché Nomade est un marché public de produits locaux qui se déroule une fois par mois dans une des municipalités participantes de la MRC d'Arthabaska afin de faire connaître les producteurs et artisans de la municipalité et des municipalités avoisinantes, pour donner l'accès aux citoyens aux produits de leur région et permettre la découverte de nouveautés!

Appel aux producteurs et artisans de Sainte-Hélène!

Si vous souhaitez vendre vos produits lors du Marché Nomade, manifestez-nous votre intérêt!

Vous pouvez écrire un courriel à Olivier L'Écuyer à l'adresse courriel suivante : olivierebeniste@gmail.com. Vous pourrez indiquer si vous avez des besoins techniques. Vous avez jusqu'au 27 août pour vous inscrire.

Informations importantes pour le Marché Nomade :

Date : Le dimanche 19 septembre, de 10 h à 13 h

Lieu : Dans le parc à côté de l'Aréna Acier Solider

Programmation : À 10 h, il y aura la pesée de la citrouille pour identifier le grand gagnant ou la grande gagnante du concours de citrouille!! Pour ceux qui ont participé au concours de citrouille, amenez votre citrouille!



Venez en grand nombre!

Le comité des loisirs de Sainte-Hélène-de-Chester



PREMIÈRE COURSE À SAINT-HÉLÈNE-DE-CHESTER, LE DÉFI 210M.

VENEZ VIVRE OU SURVIVRE L'EXPÉRIENCE



Inspiré du Red Bull 400 sur le mythique Tremplin Olympique de Courchevel, j'ai eu l'idée de recréer ce défi entre 2 villages de ma municipalité. Les participants devront compléter un parcours de 2,5 kilomètres sur un dénivelé positif de 210 mètres.

Le **11 septembre 2021**, les athlètes auront la possibilité de compléter le défi à 2 rythmes différents, soit la marche ou la course. Donc aucune raison de ne pas y participer, tous les groupes d'âge sont bienvenus. Le départ de la course se fera sur le terrain du vieux moulin à scie avec quelques obstacles amicaux. À l'arrivée, les participants pourront se diriger derrière la Moutonnière pour recevoir leur résultat, collation, médaille et profiter de la visibilité pour promouvoir notre jardin collectif de permaculture.



L'ADMISSION GÉNÉRALE SUR LE SITE SERA DE 2 \$ PAR PARTICIPANTS



L'expérience de bénévoles t'intéresse, il nous manque quelques personnes, n'hésite pas à te manifester!

INSCRIPTION

Veuillez confirmer votre présence pour le 11 septembre 2021 par Messenger  à Alexandre Thibault ou par téléphone  au (819) 352-5450 en mentionnant:

1	Nom, Prénom	1
2	Groupe d'âge	2
	15 ans et -	
	16 - 25 ans	
	26 - 35 ans	
	36 - 45 ans	
	46 ans et +	
3	Rythme choisi	3
	Course	
	Marche	
		



HORAIRE

-  **8 h 00** Rassemblement des bénévoles
-  **8 h 30** Rassemblement des coureurs
-  **9 h 00** Départ des coureurs
-  **9 h 30** Départ des marcheurs
-  **10 h 30** Podium et remise des prix  

LIEU DU DÉPART :

L'entrée entre le 1400, route 263, Sainte-Hélène-de-Chester, G0P 1H0, Qc et le pont de la route 263.



Rester à l'affût pour les mises à jour sur l'événement Facebook
(Ste-Hélène de Chester Défi 210m.)



N'HÉSITEZ PAS À PARTAGER ET DÉFIER VOS AMIS





AVIS PUBLIC D'ÉLECTION Municipalité Sainte-Hélène-de-Chester

Date du scrutin : le 7 novembre 2021

Par cet avis public, Madame Chantal Baril, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de maire

Poste de conseiller au siège #1 Poste de conseiller au siège #4

Poste de conseiller au siège #2 Poste de conseiller au siège #5

Poste de conseiller au siège #3 Poste de conseiller au siège #6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 20 septembre au 1^{er} octobre 2021

Horaire

Lundi De 9 h 00 à 12 h 00 De 13 h 00 à 17 h 00

Mardi De 9 h 00 à 12 h 00 De 13 h 00 à 16 h 00

Mercredi De 9 h 00 à 12 h 00 De 13 h 00 à 17 h 00

Jeudi De 9 h 00 à 12 h 00 De 13 h 00 à 16 h 00

Attention : le vendredi 1^{er} octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021 de 9 h 30 à 20 h 00**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021 de 9 h 30 à 20 h 00**

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Madame Marie-Claude Vallée

5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Madame Chantal Baril, Présidente d'élection

440, rue de l'Église

Sainte-Hélène-de-Chester (Qc)

G0P 1H0

819 382-2650

Donné à Sainte-Hélène-de-Chester, ce 9e jour du mois d'août 2021.

Chantal Baril,
Présidente d'élection

Les sacs de plastique servant à la collecte des surplus de feuilles ne seront plus acceptés à compter du 22 septembre 2021.



MODIFICATION À LA COLLECTE DES SURPLUS DE FEUILLES

→ À partir du 22 septembre, seuls les sacs de papier seront acceptés et ramassés.



PLUSIEURS SACS DE PLASTIQUE EN INVENTAIRE?

→ Utilisez-les comme sacs pour vos déchets!



COLORIAGE : LA RENTRÉE SCOLAIRE



RECETTE DE PALMIERS FRUITÉS

Portions: 2

Préparation : 10 minutes

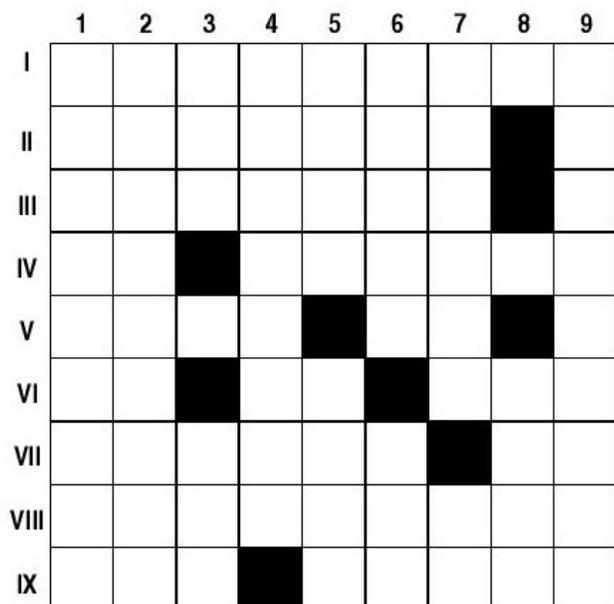
Catégorie : dessert



1. Dans une assiette, coupez la banane en deux dans sa longueur puis découpez chacune des moitiés en tranches épaisses.
2. Épluchez le kiwi, tranchez-le en rondelles puis coupez-les en deux. Placez ensuite les morceaux de kiwi à l'une des extrémités des bananes coupées pour faire les feuilles du palmier.
3. Découpez deux quartiers d'orange et placez-les à l'autre extrémité des bananes coupées pour faire la base du palmier.
4. Pressez le reste de l'orange pour en faire un jus et dégustez.

Source : mesrecettesfaciles.fr

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

I. Permutation. II. Ça fait mauvaise impression. III. L'enfer du Gl. IV. Argent. Barrent. V. Démentis. Etain. VI. Con sur les bords. Drame oriental. Un proche. VII. Tira la langue. L'opinion. VIII. Ductile. IX. Sans eau. Saule.

VERTICALEMENT

1. Parties remises. 2. Excentrique. 3. Aurochs. Etendue d'eau. 4. Vespasienne. 5. Volcan. Prénom allemand. 6. Changeais de timbre. Planche. 7. Conduisit. Mesure l'intelligence. 8. Grimace. 9. Se déplacer à pas de souris.

La solution se trouve à la page 25.



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER**

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Second projet de règlement numéro 330-2021 modifiant le règlement de zonage numéro 215-2008 concernant la hauteur maximale des habitations unifamiliales et du nombre de logements permis pour les habitations bifamiliales

AVIS est donné de ce qui suit :

1. À la suite de la consultation écrite qui s'est déroulée du 16 juin 2021 au 6 juillet 2021, le conseil a adopté, le 6 juillet 2021, le second projet de règlement numéro 330-2021 modifiant le Règlement de zonage numéro 215-2008 concernant la hauteur maximale des habitations unifamiliales et du nombre de logement permis pour les habitations bifamiliales.
2. L'objet du projet de règlement vise à adopter certaines modifications au Règlement de zonage numéro 215-2008, lesquelles sont énumérées ci-après :
 - a) Augmenter la hauteur maximale permise des bâtiments principaux de la classe d'usage *Habitation unifamiliale (h1)* à 10 mètres au lieu de 8,5 mètres;
 - b) Modifier le nombre minimal de logement permis pour les bâtiments principaux de la classe d'usage *habitation bifamiliale (h2)*, passant d'un minimum de trois (3) logements à deux (2) logements.
3. Les dispositions mentionnées aux articles 2 a) et 2 b) peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes habiles à voter des zones visées et contiguës par de telles dispositions. Les zones visées et les zones contiguës sont les suivantes :
 - Au point 2 a) : l'ensemble du territoire de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester;
 - Au point 2 b) :
 - La zone visée C1 et les zones contiguës A12, P4, et C2;
 - La zone visée H2 et les zones contiguës P1, C3, H3 et A14;
 - La zone visée H3 et les zones contiguës H2, C3, P1, H5, A12 et A14.

La description des zones ou l'illustration de celles-ci peuvent être consultées aux heures ordinaires de bureau.

4. Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées d'une zone, y compris les personnes morales, qui ont le droit de signer une demande à l'égard d'une disposition du projet de

règlement et la façon dont elles peuvent exercer ce droit, peuvent être obtenus au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture de bureau.

5. Pour être valide, toute demande doit:
 - Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.
 - Être reçue au bureau de la municipalité, au 440, rue de l'Église, Sainte-Hélène-de-Chester au plus tard le 1^{er} septembre, de la façon suivante :
 - En le remettant directement à la réception du bureau municipal;
 - En le déposant dans la boîte à dépôt extérieure située près de l'entrée du bureau municipal;
 - En l'envoyant à l'adresse courriel suivante : municipalite@sainte-helene-de-chester.ca.
6. Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.
7. Une copie du second projet de règlement peut être consultée au bureau de la municipalité situé au 440, rue de l'Église le lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h 00 à 12 h et de 13 h à 17 h. Une copie dudit projet de règlement peut également être obtenue sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER, CE 17^e JOUR DU MOIS D'AOÛT 2021.

Chantal Baril
Directrice générale et secrétaire-trésorière



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER**

**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
ACCOMPAGNÉE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE**

Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement numéro 333-2021 modifiant le Règlement de zonage numéro 215-2008 concernant les usages reliés aux services publics permis dans toutes les zones

Lors d'une séance ordinaire tenue le 6 juillet 2021, le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 333-2021 modifiant le Règlement de zonage numéro 215-2008 concernant les usages reliés aux services publics permis dans toutes les zones.

Ce projet de règlement vise à clarifier les dispositions concernant les usages reliés aux services publics qui sont permis dans toutes les zones. Il vise notamment à permettre sur l'ensemble du territoire les services d'utilité publique, tels les infrastructures et les équipements des réseaux de transport de gaz naturel, des réseaux de télécommunication et de câblodistribution, des réseaux d'aqueduc et d'égout mis en place pour corriger des difficultés d'approvisionnement ou de salubrité de l'eau ou des problèmes environnementaux.

Ce projet de règlement comprend des dispositions devant faire l'objet d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 8 septembre 2021, à 19 h à la salle du conseil. Cette assemblée permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Tout intéressé à se faire entendre par le conseil relativement à ce projet de règlement peut également faire parvenir ses commentaires par écrit au plus tard le 8 septembre 2021 à 16 h par l'un des moyens suivants :

- par la poste au 440, rue de l'Église, Sainte-Hélène-de-Chester (Qc), G0P 1H0;
- par courriel à l'adresse municipalite@sainte-helene-de-chester.ca

Les commentaires écrits seront transmis au conseil avant que celui-ci ne se prononce sur l'adoption du deuxième projet de règlement.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité en suivant le lien suivant : <https://municipalites-du-quebec.ca/sainte-helene-de-chester/reglements.php>

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER, CE 17^e JOUR DU MOIS D'AOÛT 2021.

Chantal Baril,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

<i>Université du troisième âge de l'Université de Sherbrooke Antenne de Victoriaville et sa région</i>	
Programmation Automne 2021 - UTA Victoriaville et sa région Description complète en ligne sur le site de l'Université à la fin juin : www.usherbrooke.ca/uta/victoriaville	
Activités offertes à Plessisville À la Bibliothèque Linette-Jutras-Laperle, 1800, rue Saint-Calixte, Plessisville.	
Les mardis, de 9 h 30 à 12 h	Cours : La grande chasse aux sorcières de l'époque moderne Par Francine Gélinas (B. en histoire, B. en administration) Du 28 septembre au 2 novembre 2021 Durée : 15 heures – 6 semaines
Un mardi, de 9 h 30 à 11 h 30	Une conférence : L'héritage glaciaire du Québec Par Bruno Landry (M.A. en géographie- géomorphologie) Le 21 septembre 2021; Durée : 2 heures – 1 semaine
Un jeudi, de 9 h 30 à 11 h 30	Une conférence : Le radicalisme religieux : un sujet à nuancer Par Lorraine Derocher (Doctorat en études du religieux contemporain, M.A. en sociologie) Le 30 septembre 2021; Durée : 2 heures – 1 semaine
À venir	Une conférence : Comprendre la montée du populisme dans le monde Par Daniel Landry (M.A. en sociologie, B.A. en histoire) À venir; Durée : 2 heures – 1 semaine
Un jeudi, de 9 h 30 à 11 h 30	Une conférence : Les enjeux de la confidentialité des données ainsi que les traces numériques que nous laissons... Par Dominique Loyer (M. en sciences, MBA, candidat au PH.D. en informatique) Le 28 octobre 2021, Durée : 2 heures – 1 semaine
Un jeudi, de 9 h 30 à 11 h 30	Une conférence : Mieux comprendre l'intervention du Canada en Afghanistan Par Gilles Paradis (B.A. en géographie, M.A. en administration publique internationale, lieutenant-colonel retraité des Forces canadiennes) Le 18 novembre 2021; Durée : 2 heures – 1 semaine
Vous avez des questions? N'hésitez pas à contacter le secrétariat de votre antenne à utavicto@gmail.com	
<i>Lieu des conférences offertes à Victoriaville</i> <i>Selon les consignes sanitaires qui prévaudront au mois d'août, nous vous aviserons de la bibliothèque où se tiendront les conférences.</i>	
Pour la description complète des cours et des conférences, surveillez le programme d'activités qui devrait vous parvenir via courriel à la fin juin.	
À la Bibliothèque Alcide-Fleury, 841, boul. Bois-Francs Sud, Victoriaville Les mardis : 1 ^{er} groupe : de 10 h à 12 h 30 2 ^e groupe : de 13 h 30 à 16 h	Cours : Relations internationales et criminalité Par Serge Granger (Ph. D. en études asiatiques) Du 5 octobre au 23 novembre 2021; Durée : 20 heures – 8 semaines
À la Bibliothèque Alcide-Fleury, 841, boul. Bois-Francs Sud, Victoriaville Les mercredis : 1 ^{er} groupe : de 9 h 30 à 12 h 2 ^e groupe : de 13 h 30 à 16 h	Cours : L'art de la Renaissance Par Marie-France Beaudoin (B. en histoire de l'art) Du 3 novembre au 24 novembre 2021 Durée : 10 heures – 4 semaines
Lieu à déterminer Adresse Un mardi, de 13 h 30 à 15 h 30	Une conférence : L'héritage glaciaire du Québec Par Bruno Landry (M.A. en géographie-géomorphologie) Le 21 septembre 2021; Durée : 2 heures – 1 semaine
Lieu à déterminer Adresse Un jeudi, de 13 h 30 à 15 h 30	Une conférence : Le radicalisme religieux : un sujet à nuancer Par Lorraine Derocher (Doctorat en études du religieux contemporain, M.A. en sociologie) Le 30 septembre 2021; Durée : 2 heures – 1 semaine
Lieu à déterminer Adresse À venir	Une conférence : Comprendre la montée du populisme dans le monde Par Daniel Landry (M.A. en sociologie, B.A. en histoire) À venir; Durée : 2 heures – 1 semaine
Lieu à déterminer Adresse Un jeudi, de 13 h 30 à 15 h 30	Une conférence : Les enjeux de la confidentialité des données ainsi que les traces numériques que nous laissons... Par Dominique Loyer (M. en sciences, MBA, candidat au PH.D. en informatique) Le 28 octobre 2021, Durée : 2 heures – 1 semaine
Lieu à déterminer Adresse Un jeudi, de 13 h 30 à 15 h 30	Une conférence : Mieux comprendre l'intervention du Canada en Afghanistan Par Gilles Paradis (B.A. en géographie, M.A. en administration publique internationale, lieutenant-colonel retraité des Forces canadiennes) Le 18 novembre 2021; Durée : 2 heures – 1 semaine
Inscription en ligne à partir de 9 h, le 1^{er} septembre 2021, au www.usherbrooke.ca/uta/victoriaville	
ATTENTION!	
Il n'y aura aucune séance d'aide à l'inscription à Victoriaville et à Plessisville	

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 1^{er} JUIN 2021

- Nomination de monsieur Christian Massé à titre de maire suppléant pour les mois de juillet, août et septembre 2021;
- Adoption du règlement #329-2021 modifiant le règlement de zonage #215-2008 concernant la modification des superficies maximales des garages reliés à un usage résidentiel et de diverses dispositions;
- Il a été résolu de dénoncer la nouvelle loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles, car les municipalités devront transférer ces réductions de taxes vers d'autres citoyens de leur communauté afin d'équilibrer leur budget;
- Il a été résolu de désigner monsieur Félix Hamel-Small en tant que fonctionnaire responsable pour l'application et l'émission des permis prévus par la réglementation d'urbanisme, incluant les permis de puits et d'installation septique pour le service d'inspection à la MRC d'Arthabaska;
- Il a été résolu d'appuyer le député fédéral de Richmond-Arthabaska, M. Alain Rayes, afin de créer un centre national de service d'écoute téléphonique pour la prévention du suicide accessible au moyen d'un numéro à trois chiffres soit le 988;
- Il a été résolu de fermer nos bureaux pour les vacances estivales à partir du vendredi 16 juillet jusqu'au 1^{er} août 2021. Le bureau ouvrira le lundi 2 août 2021 et la séance du conseil aura lieu le mercredi 4 août 2021;

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 6 JUILLET 2021

- Adoption du second projet de règlement #330-2021 modifiant le règlement de zonage #2015-2008 concernant la hauteur maximale des habitations unifamiliales et du nombre de logements permis pour les habitations bifamiliales;
- Un avis de motion a été donné que lors d'une prochaine séance du conseil municipal, soit adopté le règlement #332-2021, au sujet du G-200 établissant les dispositions réglementaires à être appliquées par la Sûreté du Québec ou le responsable de l'application du présent règlement sur le territoire de la municipalité. Le dépôt du projet de règlement a eu lieu séance tenante;
- Un avis de motion a été donné que lors d'une prochaine séance du conseil municipal, sera proposé l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement de zonage #215-2008 concernant les usages reliés aux services publics permis dans toutes les zones. Le dépôt du projet de règlement #333-2021 a eu lieu séance tenante;
- Adoption du premier projet de règlement #333-2021 modifiant le règlement zonage #215-2008 concernant les usages reliés aux services publics permis dans toutes les zones;
- Il a été résolu d'autoriser Sogetel à creuser dans la rue de l'Église afin de passer son fil souterrain pour le déploiement de la fibre optique, et qu'ils devront refaire le pavage à leurs frais afin de remettre la rue en son état initial;
- Il a été résolu de publier dans la prochaine parution du journal municipal *Le Sainte-Hélène* un article mentionnant que nous recherchons un membre pour le CCU suite au retrait de monsieur Yves Leblanc;
- Il a été décidé que la Municipalité joigne sa voix au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et exprime sa profonde tristesse à la suite de la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;
- Il a été résolu que le conseil municipal suive la recommandation du CCU et adopte l'énoncé de la vision stratégique proposée par le CCU;

Suite de la rétrospective du conseil de juillet

- Octroi du contrat de l'installation de la fosse septique au Centre sportif à Excavation C. Lafrance & Fils inc. au montant de 17 900 \$ avant taxes et nous paierons les frais à l'électricien pour le branchement;
- Autorisation donnée à monsieur Lionel Fréchette, Maire, d'assister au Congrès de la FQM 2021 et que les frais encourus seront remboursés par la municipalité;
- Il a été résolu de proclamer Sainte-Hélène-de-Chester, municipalité alliée contre la violence conjugale;
- Il a été résolu de faire un don de 100 \$ à la Fondation CLSC Suzor-Côte puisque c'est grâce à l'ensemble des dons que le CLSC est en mesure de payer le matériel médical prêté gratuitement à notre communauté;
- Il a été résolu de donner mandat au service d'ingénierie de la FQM afin de préparer les documents nécessaires pour la demande d'aide financière de l'année 2 dans le cadre du RIRL;
- Autorisation donnée à monsieur François Gardner du département des communautés de la MRC d'Arthabaska à poursuivre son travail d'accompagnement avec le CCU de la municipalité pour la création des orientations de la vision stratégique;

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :



- ◆ Mercredi 8 septembre
- ◆ Mardi 5 octobre

Solution du Mots croisés de la page 19 :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	R	O	U	L	E	M	E	N	T
II	E	R	R	A	T	U	M		R
III	V	I	E	T	N	A	M		O
IV	A	G		R	A	I	E	N	T
V	N	I	A	I		S	N		T
VI	C	N		N	O		A	M	I
VII	H	A	L	E	T	A		O	N
VIII	E	L	A	S	T	I	Q	U	E
IX	S	E	C		O	S	I	E	R

**PETITES
ANNONCES**



BABILLARD



À VENDRE



Pour afficher une annonce sur le babillard,
envoyez-nous un court texte
avec ou sans photo à :

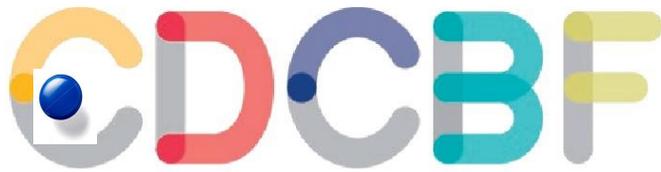


administration@sainte-helene-de-chester.ca
ou téléphonez au 819 382-2650

**SERVICE
OFFERT**



Crédit photo : Nancy Labrèche



CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE DES BOIS-FRANCS

**Ensemble et
AUTREMENT!**

Présente

Société
canadienne
de la sclérose
en plaques



Section Centre-du-Québec

**La Société canadienne de la sclérose en plaques,
Section Centre-du-Québec**

Organisme qui est un chef de file dans la recherche sur le remède de la sclérose en plaques et permettant aux personnes aux prises avec cette maladie, d'améliorer leur qualité de vie au travers divers services.

- ▶ Service d'information / conférences.
- ▶ Service de référence.
- ▶ Services d'activités adaptés.
- ▶ Service de soutien psychologique.
- ▶ Écoute.

**180, rue Saint-Damase, suite 101,
Drummondville (QC) J2B 6G9
819 474-6556**

Info.centreduqc@scleroseenplaques.ca

À partir du mois de septembre, l'organisme sera présent sur place à Victoriaville deux jours par mois au 59, rue Monfette, local 123.

Pour toutes questions sur la sclérose en plaques, la prise en charge des symptômes, les avancées de la recherche sur le SP, l'aide pratique en matière de services de soutien à l'emploi et de sécurité du revenu, etc., n'hésitez pas à contacter le réseau de connaissances sur la SP. Les agents Info SP sont disponibles pour vous du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

1 844 859-6789 agentinfos@scleroseenplaques.ca

Visitez notre page site Internet:
www.scleroseenplaques.ca



291018

Fabrifor Inc. Roland Guillemette

- Fabrication et réparation de machinerie agricole et forestière
- Vente de composante hydraulique

4044, rang 4, Ste-Hélène-de-Chester
Tél.: 819-382-2780 • Fax: 819-382-2792



Alain RAYES

Député de Richmond-Arthabaska

alainrayes.ca

alain.rayes@parl.gc.ca



1-877-751-1375 (sans frais) | 819-751-1375

3, rue de la Gare, C.P. 6, Victoriaville (QC) G6P 6S4
349, boul. Saint-Luc, Asbestos (QC) J1T 2W4
11, rue St-Georges, local 200, Windsor (QC) J1S 1J2
362, rue Principale, Daveluyville (QC) G0Z 1C0

SÉBASTIEN SCHNEEBERGER
Député de Drummond-Bois-Francs

Centre de prévention **Suicide** Arthabaska-Érable

Parles-en...
Ta VIE est importante!

Sème la vie!

Vous pensez au suicide ?
Vous êtes inquiet pour une personne de votre entourage ?
Vous êtes endeuillé par suicide ?

Nous sommes là pour vous!

Nos services

- Intervention téléphonique (24 heures/24, 7 jours/7)
- Services aux personnes endeuillées par suicide
- Services aux proches d'une personne ayant fait une tentative de suicide
- Activités d'information et de sensibilisation
- Formations

Tous nos services sont gratuits et confidentiels

24 heures par jour • 7 jours par semaine

MRC DE L'ÉRABLE 819 362-8581	MRC D'ARTHABASKA 819 751-2205	PARTOUT AU QUÉBEC 1 866 APPELLE (1 866 277-3883)
---------------------------------	----------------------------------	--

www.cpsae.ca

Même à 6 h le mercredi matin,
un conseiller Desjardins vous répond.

1 800-CAISSES

Pour remplacer une carte perdue, payer une facture ou pour toute autre transaction courante, un conseiller attend votre appel.
7 jours sur 7, de 6 h à minuit.

desjardins.com/caissesdesboisfrancs
f/caissesdesboisfrancs

Desjardins
Caisse des Bois-Francs

Traitement d'eau
GARAND

LES Pompes
GARAND INC.

VENTE • LOCATION • SERVICE • INSTALLATION

- ▣ TRAITEMENT D'EAU
- ▣ NETTOYEURS À PRESSION
- ▣ POMPES ET ACCESSOIRES
- ▣ CIRCULATEURS
- ▣ RÉPARATION DE MOTEURS

URGENCE
24 h / 7 jours

819 752-5563

Sans frais : 800 263-5563

Licence RBC : 1648-4438-41



VENTES/ADMIN. : 233, de la Grande-Ligne
ATELIER : 111, rue Garand Victoriaville